

# PANORAMA SANTÉ

La newsletter aux maires isérois



## Edito d'Hélène Cardinale Directrice de la CPAM de l'Isère

Chers Maires,

Vous êtes au cœur des enjeux d'accès aux soins, aux droits, de santé environnementale et de prévention et vos administrés vous sollicitent régulièrement sur ces questions essentielles de leur vie, au quotidien.

Aussi, pour mieux vous informer sur ces sujets d'actualité et renforcer notre collaboration, cette nouvelle newsletter trimestrielle dédiée aux enjeux de santé de notre territoire isérois constituera, je l'espère à l'avenir, notre fil de discussion et de liaison.

Cette publication a vocation à vous partager les dernières actualités en santé, les dispositifs novateurs en matière d'organisation des soins et les initiatives locales en la matière.

Vous y trouverez également des informations pratiques pour enrichir vos actions et vous permettre de répondre aux attentes de vos administrés.

Ce nouveau support est conçu pour vous accompagner et renforcer notre partenariat au service de la santé de nos concitoyens.

La CPAM de l'Isère et ses partenaires se tiennent à vos côtés pour vous aider à construire des solutions innovantes pour lutter contre les déserts médicaux et permettre un meilleur accès aux soins de vos administrés.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à l'écoute de vos retours.

Bien cordialement,  
Hélène Cardinale



## ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ EN ISÈRE



### Santé environnementale : une priorité partagée

L'Assurance Maladie fait des enjeux climatiques un axe central de sa stratégie, avec pour ambitions de réduire son empreinte environnementale et d'anticiper les impacts du changement climatique sur la santé publique. Elle agit en complémentarité des actions menées par l'ARS et les agences sanitaires dans le domaine de la santé environnementale. Ce champ complémentaire de la santé publique examine les interactions entre l'environnement et la santé humaine et a pour objet d'évaluer les risques environnementaux pour la santé humaine, afin de les contrôler et de les prévenir.

A l'échelle locale, la CPAM de l'Isère s'engage activement. Depuis l'automne 2024, un médecin généraliste compétent en santé publique a été recruté pour piloter une feuille de route dédiée à la santé environnementale. Ses principaux objectifs :

1. former et sensibiliser les professionnels de santé et les structures d'exercice coordonné à ces enjeux ;
2. accompagner les collectivités locales ;
3. déployer un programme d'actions locales sur les éco-soins et la santé environnementale, auprès des professionnels de santé, des CPTS, des MSP et des assurés sociaux ;
4. déployer des actions partenariales.

### CPTS / MSP : Comment participer à la transformation du système de santé ?

Les CPTS regroupent, sur un territoire, les professionnels, établissements, associations, autour d'un projet de santé pour répondre aux besoins de la population dans une logique de décloisonnement ville / hôpital et entre professions. Elles répondent aux problématiques d'accès aux soins, de prévention, de parcours de soins, d'attractivité du territoire, de pertinence des soins et s'organisent pour faire face à d'éventuelles crises sanitaires. L'Assurance Maladie les accompagne dans la mise en oeuvre de leurs missions et verse à chacune de ces structures plusieurs centaines de milliers d'euros chaque année. La CPAM joue également un rôle actif dans le développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), aux côtés de l'ARS et des collectivités territoriales.

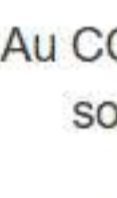
### Prochainement : nous vous adresserons un guide pratique de l'accès aux soins vous permettant d'identifier et d'actionner, avec notre accompagnement, l'ensemble des leviers pour lutter contre les déserts médicaux et attirer des professionnels de santé.

Vous aussi, vous pouvez favoriser la transformation du système de santé de plusieurs façons :

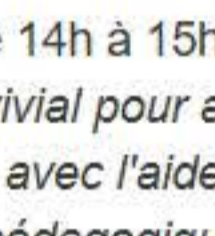
1. conduire des politiques de santé locales en favorisant la création d'organisations innovantes multi-partenariales;
2. faciliter la vie quotidienne des professionnels de santé (accès facilité à un logement, à la crèche, à l'école...);
3. allouer des aides immobilières et faire connaître les aides financières proposées...

Si vous avez un projet, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner.

[Contactez-nous !](#)



## PRÉSENCE LOCALE DE LA CPAM DE L'ISÈRE

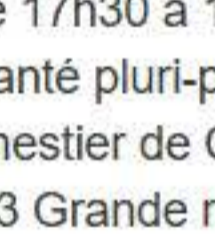


### Café santé cancer du sein : 12 mai 2025

Au CCAS de Vizille, Escalé espace de vie sociale (434 rue de la République), de 14h à 15h30.

Un atelier convivial pour apprendre l'auto-palpation, avec l'aide d'un buste pédagogique.

Inscription obligatoire au 04 76 78 86 42.



### Ateliers sur le dépistage du cancer colorectal : 24 juin 2025

de 17h30 à 19h.

Maison de santé pluri-professionnelle de Monestier de Clermont (33 Grande rue).



### Stand prévention du diabète : 3 juin 2025

de 9h à 12h.

A la Maison des habitants du Centre-ville de Grenoble (2 rue du Vieux Temple).



## CHIFFRES CLÉS DE LA CPAM DE L'ISÈRE



## INFORMATIONS À RELAYER AUPRÈS DE VOS HABITANTS

Vous pouvez copier directement les brèves au sein de vos supports de communication



### Mon soutien psy

L'Assurance Maladie propose, aux personnes dès l'âge de 3 ans, en souffrance psychique légère à modérée (anxiété, stress, dépression...) de bénéficier d'une à 12 séances d'accompagnement psychologique remboursées sur une année civile. En Isère, au 30 avril 2025, 93 psychologues sont conventionnés dans le dispositif Mon soutien psy. Un annuaire est à votre disposition, il vous permet de trouver le psychologue le plus proche de chez vous et de prendre directement contact avec lui.

[En savoir plus](#)

### Télécharger l'affiche / Le flyer



### Transports partagés

Lorsqu'un transport est prescrit par un professionnel de santé, par véhicule sanitaire léger (VSL) ou taxi conventionné, et que l'état de santé le permet, c'est un transport partagé avec d'autres personnes qui est proposé. Le transport partagé génère des économies pour le système de santé, permet de répondre aux besoins croissants de transport sanitaire et il est vertueux pour l'environnement. Contrairement, si vous vous rendez régulièrement dans une structure de soins pour une dialyse, une chimiothérapie, une radiothérapie, des soins de réadaptation ou encore une hospitalisation de jour, un transport partagé pourra vous être proposé. Refuser reste possible, mais attention : cela signifie que vous ne pourrez pas bénéficier du tiers payant c'est à dire de la dispense d'avance des frais.

[En savoir plus](#)

### Télécharger l'affiche / Le flyer



### Mon Bilan Prévention

Mon bilan prévention est un rendez-vous permettant aux patients et aux professionnels de santé d'aborder les habitudes de vie, d'identifier des facteurs de risque de maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires...), réaliser des dépistages (cancers, IST...) et des rappels de vaccination.

Les bilans de prévention sont destinés à toutes les personnes dans les tranches d'âge suivantes :

- 18-25 ans ;
- 45-50 ans ;
- 60-65 ans ;
- 70-75 ans.

Les assurés concernés peuvent effectuer leur bilan de prévention auprès de leurs professionnels de santé habituels, ou d'un professionnel inscrit sur le site [sante.fr](#).

[En savoir plus](#)

### La carte Vitale en appli, accessible dans toute la France

Après 10 mois de test dans 23 départements dont l'Isère, l'appli carte Vitale est désormais accessible aux assurés de toute la France. Il s'agit de la carte dématérialisée utilisée sur smartphone et comportant les droits toujours à jour.

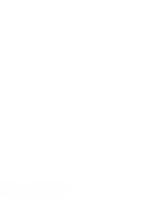
L'appli dispose d'un haut niveau de sécurité et des mêmes fonctionnalités que la carte physique (consultation médicale, délivrance de médicaments en pharmacie...), tout en offrant les avantages du sans contact : gratuite, pratique et facile d'accès, toujours sur soi, toujours à jour.

[En savoir plus](#)

### Télécharger l'affiche / Le flyer



## CONTACTS



[Adresse mail](#)



[Flyers / vidéos](#)



[Nos accueils](#)

Une question, une suggestion pour améliorer cette newsletter ? [Partagez-les avec nous en cliquant sur le bouton ci-contre.](#)

[Donnez-nous votre avis](#)